

FORMATION : Biodiversité fonctionnelle

«Identifier la biodiversité existante et la valoriser sur les parcelles pour protéger ses cultures», Cultures pérennes

LANÇON-DE-PROVENCE

Lundi 13 juin 2016, 9h-17h30

Mardi 14 juin 2016, 9h-17h30

Objectifs de la formation :

- Connaître les principaux ravageurs en cultures pérennes ainsi que leurs auxiliaires ;
- Savoir observer la biodiversité fonctionnelle et comprendre les principaux facteurs de sa présence dans l'environnement agricole ;
- Comprendre comment favoriser la faune auxiliaire par des aménagements dans ou à proximité des parcelles ;
- Savoir quantifier économiquement le changement de pratiques techniques (coût à la mise en place, économies d'intrants/traitements, limitation des pertes de rendement).

Avec :

Véronique SARTHOU de SYRPHYS, bureau d'étude spécialisé dans l'agroécologie. Ingénieur consultante en Agro-Environnement.

Où ?

Les 2 jours : Chez Christophe TATON – Chemin Sabouillon Nord – 13 680 – LANÇON DE PROVENCE

Quand ?

Lundi 13 juin 2016, de 9h à 17h30

Mardi 14 juin 2016, de 9h à 17h30



Contexte :



Du fait d'une prise de conscience des impacts de l'agriculture moderne sur l'environnement, de plus en plus d'agriculteurs se tournent vers des modes de production biologiques ou autres pratiques agro-écologiques. La biodiversité fonctionnelle, c'est à dire les éléments de faune et flore ayant un impact positif sur la dynamique de l'écosystème agricole à la fois sur les plans écologique, économique et social, peut rendre de grands services aux agriculteurs. Savoir comment favoriser cette biodiversité fonctionnelle peut permettre d'utiliser au mieux ces services et de concilier les objectifs de réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires et

le maintien d'une activité agricole productive, sans pertes de rendements, assurant ainsi la pérennité à long terme de l'exploitation, tout en facilitant la transition vers des pratiques agro-écologiques.

Programme :

1er jour : Lundi 13 juin 2016 - (Formation théorique en salle)

Matinée (9h-12h30) :

- Biodiversité et insectes auxiliaires, impact sur la réduction de la pression des bioagresseurs.
- Nature, rôle et fonction de la biodiversité :
 - o Définition de la biodiversité
 - o Définition de l'agrobiodiversité
 - o Principes de la biodiversité fonctionnelle et impacts sur l'environnement et les résultats économiques
- Les principaux auxiliaires des cultures du sol et aérien :
 - o Illustrés par des photos et avec des notions de leurs cycles de développement et des facteurs de leur présence.

Après-midi (14h-17h30) :

- Favorisation des auxiliaires : Lutte biologique par conservation et gestion des habitats (LBCGH)
 - o Besoins écologiques des auxiliaires
 - o Principes de base de la LBCGH
 - o Aménagements sur le périmètre des parcelles (haies, bandes enherbées...)
 - o Aménagements dans les parcelles (cultures intercalaires, agroforesterie...)
 - o Pratiques culturales (assolement, cultures associées ...)

2^{ème} jour : Mardi 14 juin 2016

Matinée (9h-12h30) : (Formation en salle)

Étude d'un cas concret – Mise en application en groupe des concepts théoriques chez le producteur qui accueille la formation.

- Analyse de la structure des éléments semi-naturels sur une exploitation.
- Analyse du plan de l'exploitation en groupes avec propositions d'aménagements. Les stagiaires sont regroupés par 4-5 personnes et doivent sur une copie du parcellaire, proposer des aménagements et/ou changement de pratique en lien avec ce qui a été vu précédemment.
- Limites et difficultés lors de la mise en oeuvre.
- Les propositions sont ensuite synthétisées et analysées.

Après-midi (14h-17h30) : (Sur le terrain – en fonction de la météo)

- Chasse sur le terrain, travail en petits groupes pour récolter, trier.
- Observation des techniques de biodiversité fonctionnelle mises en place par l'agriculteur.
- Discussion sur les impacts des éléments présents et sur les éventuelles propositions complémentaires de la matinée.

Méthodes pédagogiques et moyens matériels :

Partie théorique :

Utilisation de supports visuels (diaporama, photos) et remise de documents imprimés synthétisant les bases et données mémo-techniques à chaque stagiaire.



Etude de cas concret :

Observations des ravageurs et auxiliaires et des espèces végétales utilisées pour maintenir les auxiliaires et attirer les pollinisateurs. Présentation du matériel végétal utilisé.

Une place importante sera accordée à la pratique et aux échanges interactifs avec les stagiaires.

Tarifs et prises en charge :

- Pour les **agriculteurs et porteurs de projets d'installation, le fonds VIVEA prend en charge l'intégralité des frais pédagogiques.**
- Pour les **salariés, techniciens et conseillers agricoles : 500 €.** Le coût de la formation peut être pris en charge par l'organisme auprès duquel vous cotisez pour vos droits individuels à la formation.
- Si vous n'avez **aucune possibilité de prise en charge : 180€.**

Service de remplacement : Pour participer à des formations, vous pouvez bénéficier d'un service de remplacement à un coût minime, durant la formation elle-même ou dans les trois mois qui suivent. Contactez votre antenne locale (Bouches-du-Rhône: 04 42 96 15 89; www.servicederemplacement.fr).

POUR PLUS DE PRECISIONS SUR CETTE FORMATION :

Clara LANDAIS, animatrice-technicienne Agribio13

04 42 23 86 59 / anim-agribio13@bio-provence.org

BULLETIN D'INSCRIPTION

A renvoyer complété, accompagné du paiement (le cas échéant) avant le 31 mai à Agribio 13

Nom et Prénom:

Raison sociale :

Adresse :

Téléphone : E-mail :

Date de naissance (exigée pour le VIVEA) :

Précisions sur votre statut : Chef d'exploitation Cotisant solidaire Salarié agricole
 Technicien, conseiller agricole autre, précisez

Je m'inscris à la formation « Identifier la biodiversité existante et la valoriser sur les parcelles pour protéger ses cultures » en tant que :

Agriculteur : Pris en charge par VIVEA

→ Nouveaux installés/porteurs de projet : joindre une attestation de contributeur VIVEA ou une attestation de démarche d'installation ou une attestation d'affiliation MSA.

Autre participant

→ Je joins un chèque* de€ à l'ordre d'Agribio 13.

Prise en charge possible pour les salariés, conseillers ou techniciens agricoles (OPCA, FAFSEA...).

** Voir tarifs en page précédente. Les chèques ne seront encaissés qu'après la formation.*

NB : L'aspect financier ne doit pas être un empêchement.